

Image not found or type unknown



Comment contester son licenciement

Par **Laulo**, le **14/04/2009** à **17:38**

Bonjour,
J'ai été licenciée pour cause réelle et sérieuse en 2008, le préavis de 3 mois s'est terminé le 10/01/2009. Je souhaiterais contester ce licenciement mais je ne sais comment faire. Quels sont les délais légaux ? Existe-t-il des avocats sur Paris ou la Province qui se rémunèrent sur le résultat de l'affaire afin de ne pas avoir à avancer les frais ? Merci de votre réponse. Laulo

Par **Visiteur**, le **14/04/2009** à **18:32**

bonsoir,
peut être dans un premier temps, vous devriez vous rapprocher d'un syndicat !

Par **Laulo**, le **16/04/2009** à **09:42**

Je ne suis pas syndiquée... et dans la société il y avait PV de carence des délégués...

Par **Visiteur**, le **16/04/2009** à **11:17**

je ne parlais pas de celui de votre société ...
mais ceux dont on trouve les coordonnées dans les pages jaunes....
sur ce site vous avez en bas à gauche :
Trouver un professionnels du droit en france
avez vous essayé d'en contacter ?